

Après-midi sous la présidence de **Jacqueline LAGREE**,
professeur à l'UFR de philosophie de Rennes 1

Etat et Religion en Italie

13h30 : **Analyse globale**
Alessandro FERRARI,
Professeur à l'Université de l'Insubrie
(Come-Varese, Italie)

13h55 : **Le cas particulier de la Bioéthique**
Marco VENTURA
Professeur à l'Université de Sienna, Italie

Etat et Religion en Grèce

14h20 : **Approche globale**
Vasilios N. MAKRIDES,
Professeur à l'Université d'Erfurt, Allemagne

14h45 : **Le cas particulier de la Bioéthique**
Penelope AGALLOPOULOU,
Professeur Emérite à l'Université du Pirée, Grèce

Etat et Religion en Angleterre

15h10 : **Approche globale**
Emile PERREAU-SAUSSINE
Professeur, Faculty of social and political sciences,
Université de Cambridge, Royaume-Uni

15h35 : **Le cas particulier de la Bioéthique**
Albert WEALE
Professeur à l'Université d'Essex, Royaume-Uni

16h : **DEBATS**

16h30 **Fin des travaux**

Lieu du colloque :

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
35200 Rennes

L'Hôtel de Rennes Métropole se situe à proximité de la rocade sud
(sortie Alma) et du parc-relais Henri-Fréville

Comment y aller :

En métro : Station Clémenceau (à deux stations de celle de la gare)

En bus : Ligne 33 (arrêt Clémenceau)

Contact : valerie.savatte@univ-rennes1.fr

La fabrication du droit relève-t-elle aujourd'hui d'un acte de pure puissance ? Cette thèse est défendue par les critiques de la modernité, de Carl Schmitt à Léo Strauss, et souvent aussi par ceux qui, soucieux d'émanciper les hommes des arrières-mondes, en ont été les thuriféraires. En se constituant en institution souveraine, par dissociation d'avec le droit divin ou naturel, l'autorité politique se serait arrogé le pouvoir de dire la loi indépendamment de toute référence à un ordre supérieur à elle-même.

Ce colloque entend interroger ce postulat. Il s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la sécularisation de la politique n'a pas donné lieu à une autonomie totale de sa production législative. Le droit positif tient certes sa validité de son adéquation avec l'ordre constitutionnel dans lequel il s'inscrit, et non plus, comme dans les temps prémodernes, de sa correspondance avec la vérité de Dieu. Il n'est cependant pas certain que son contenu ne demeure pas influencé par des règles substantielles de nature morale ou même religieuse.

Cette interrogation sur l'état contemporain de la relation entre « droit, religion et éthique » sera menée en deux temps à partir d'une enquête sur plusieurs aires culturelles (marquées par différentes traditions religieuses ou laïques). Une approche théorique permettra d'abord d'explorer les modèles d'articulation du politique et du religieux que nous ont légués les différentes écoles de philosophie ou de théologie du droit. Une approche pratique, ensuite, conduira à analyser, à partir du dossier de la bioéthique, les interactions concrètes à l'œuvre aujourd'hui entre la production juridique et la norme éthico-religieuse.



GSRL



PPF «Les mutations de la normativité»

Jeudi 8

Vendredi 9 Octobre 2009

Hôtel de Rennes Métropole

COLLOQUE INTERNATIONAL

Droit, Ethique et Religion

Institut de l'Ouest : Droit et Europe
(UMR CNRS n° 6262)

Groupes, Sociétés, Religions, Laïcité
(UMR CNRS n° 8582)

Responsables scientifiques :

Brigitte FEUILLET,

Professeur à la Faculté de Droit de Rennes,
Membre de l'Institut Universitaire de France

Philippe PORTIER,

Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
(Paris Sorbonne), directeur du GSRL



JEUDI 8 OCTOBRE 2009

9h00 : Accueil
9h30 : Allocutions d'ouverture

Daniel DELAVEAU,
Président de Rennes Métropole, Maire de Rennes
Guy CATHELIN,
Président de l'Université de Rennes 1
Daniel GADBIN,
Doyen de la Faculté de Droit de Rennes
Philippe PIERRE,
Professeur à la Faculté de droit de Rennes,
Directeur de IODE (UMR CNRS 6262)

***Matinée sous la présidence de Philippe BENETON
Professeur à la Faculté de Droit de Rennes***

9h50 : Introduction
Brigitte FEUILLET,
Professeur à la Faculté de Droit de Rennes,
Membre de l'Institut Universitaire de France
Philippe PORTIER,
Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

I. Mise en sens

1. Le droit subordonné à la religion ?

10h10 : Le modèle catholique d'avant la modernité
Laurent MAYALI,
Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
(Paris Sorbonne)

10h40 : Le modèle musulman
Mohammed Hocine BENKHEIRA,
Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
(Paris Sorbonne)

11h10 : PAUSE

11h30: Le modèle juif
Charles LEBEN,
Professeur de droit public à l'Université de Paris II

12h : Le modèle orthodoxe
Vassa CONTICELLO,
Maître de conférences à l'Ecole Pratique des Hautes
Etudes (Paris Sorbonne)

12h30 Débats

13h00 DEJEUNER

***Après-midi sous la présidence de Jean BAUDOUIN
Professeur à la Faculté de Droit de Rennes
Directeur du CERAD***

2. Le droit dissocié de la religion ?

14h30 : Le protestantisme
Pierre GISEL,
Professeur à la Faculté de théologie et de sciences
des religions de Lausanne (Suisse)

15h00 : Le modèle kantien
Mickaël FOESSEL,
Maître de conférences à la Faculté de philosophie de Dijon

15h30 : Le modèle utilitariste
Philippe RAYNAUD,
Professeur de science politique à l'Université de Paris II

16h00 : PAUSE

16h20 : Y a-t-il un Islam des Lumières ?
Rachid BENZINE,
IEP Aix en Provence,
Observatoire du religieux

16h50 : Y a-t-il un rapport d'accommodement de l'Eglise
catholique aux droits séculiers ?
Philippe GREINER,
Doyen de la Faculté de droit canonique
de l'Institut catholique de Paris

17h20 : DEBATS

17h50 : Fin des travaux

***18H30 : COCKTAIL DANS LES SALONS
DE L'HOTEL DE VILLE***

PROGRAMME

VENDREDI 9 OCTOBRE 2009

***Matinée sous la présidence de Francis KERNALEGUEN
Professeur à la Faculté de droit de Rennes***

II. Mise en oeuvre

1. Pays extérieurs à l'Union Européenne

Etat et Religion en Egypte

8h45 : Approche globale
Baudouin DUPRET,
Directeur de recherche au CNRS
Professeur à l'Université de Louvain

9h10 : Le cas particulier de la Bioéthique
Hassan ABDELHAMID,
Professeur à l'Université d'Aïn-Shams du Caire, Egypte

Etat et Religion en Israël

9h35 : Approche globale
Michael KARAYANNI,
Professeur à la Faculté de droit
The Hebrew University, Jerusalem (Israël)

10h00 : Le cas particulier de la Bioéthique
Shai LAVI,
Professeur à la Faculté de droit,
Université de Tel Aviv, Israël
Directeur du Minerva Center for Human Rights

10h25 PAUSE

2. Pays de l'Union Européenne

Etat et Religion en France

10h45 : Approche globale
Patrice ROLLAND,
Professeur à l'Université de Paris XII

11h10 : Le cas particulier de la Bioéthique
Brigitte FEUILLET,
Professeur à la Faculté de Droit de Rennes
Philippe PORTIER,
Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

11h35 : DEBATS

12h00 DEJEUNER